

Construire une politique d'égalité femmes-hommes dans sa collectivité

Du diagnostic au plan d'action : des outils concrets pour agir à l'échelle de son territoire

Une formation en ligne organisée par EluesLocales.

- **Cette formation est nouvelle et n'a pas encore été évaluée par nos participants**

Public concerné : Elus en charge de l'égalité femmes-hommes ou souhaitant mieux comprendre les enjeux et leviers d'action de leur collectivité en la matière.
Pré-requis : Être titulaire d'un mandat
Durée de la formation : 3 sessions de 2 heures soit 6 heures de formation

Nos conseillères pédagogiques sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter directement si vous avez des questions



Isabelle Helbling

06 71 51 89 83
isabelle@elueslocales.fr



Joddy Labarre

06 71 51 89 91
joddy@elueslocales.fr

EluesLocales – Organisme de formation agréé par le Ministère de l'Intérieur pour la formation des élus
Numéro de déclaration d'activité n° 75331165933
Version du 05/11/2026

Présentation de la formation

L'égalité entre les femmes et les hommes constitue un enjeu transversal de l'action publique locale. Aménagement, mobilité, sport, culture, éducation, développement économique ou action sociale : les politiques publiques peuvent produire des effets différents sur les femmes et les hommes.

Cette formation donne aux élus une méthode concrète pour passer du constat à l'action : comprendre le cadre applicable aux collectivités, identifier les inégalités sur son territoire, définir des priorités et construire un plan d'action adapté à ses compétences et à ses moyens. Elle aborde également les leviers budgétaires, la mobilisation des services et des partenaires ainsi que le suivi et l'évaluation des actions.

À partir d'exemples concrets, d'outils méthodologiques et d'exercices pratiques, les participants construisent progressivement leur démarche et repartent avec des outils directement mobilisables dans leur collectivité.

Objectifs

Objectifs opérationnels :

- Établir un diagnostic des inégalités femmes-hommes sur son territoire et identifier les politiques publiques prioritaires.

- Construire un plan d'action opérationnel, avec des objectifs, des actions, des moyens et des indicateurs de suivi.

Programme

Module 1 : Comprendre les leviers d'action de sa collectivité [Durée : 2h]
Objectif : Identifier le cadre applicable, les compétences et les leviers d'action de sa collectivité.
Identifier le cadre juridique et les principales obligations applicables aux collectivités

- Repérer les compétences et politiques publiques sur lesquelles agir
- Analyser les effets différenciés d'une politique publique sur les femmes et les hommes
- Identifier les acteurs, ressources et outils mobilisables pour engager une démarche

Exercice pratique : analyser une politique publique de sa collectivité au prisme de l'égalité femmes-hommes et identifier les premiers leviers d'action.

Module 2 : Diagnostiquer et construire son plan d'action [Durée : 2h]
Objectif : Passer des constats aux priorités et construire des actions adaptées à son territoire.

- Identifier les données sexuées utiles au diagnostic territorial et les sources disponibles
- Repérer les principaux écarts entre les femmes et les hommes et hiérarchiser les enjeux
- Définir des objectifs et des actions en fonction des besoins identifiés
- Déterminer les pilotes, partenaires, moyens, échéances et indicateurs associés

Exercice pratique : à partir d'un enjeu identifié sur son territoire, construire une première fiche-action : objectif, action, pilote, moyens, calendrier et indicateurs.

Module 3 : Piloter et inscrire la démarche dans la durée [Durée : 2h]
Objectif : Mobiliser les moyens et les acteurs nécessaires et assurer le suivi de la démarche.

- Identifier les moyens humains, financiers et partenariaux à mobiliser
- Comprendre les principes de la budgétisation sensible au genre et identifier ses leviers d'application
- Construire une stratégie de mobilisation des élus, des services et des partenaires
- Définir les indicateurs de suivi, les modalités d'évaluation et les conditions d'ajustement des actions

Exercice pratique : élaborer une première feuille de route pour sa collectivité : priorités, actions, acteurs à mobiliser, moyens et indicateurs de suivi.

Formatrice/formateur

La formation sera assurée par l'un de nos formateurs expert des collectivités locales et du positionnement politique des élus. CV disponible sur demande.

Conditions d'inscription

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre demande via la plateforme "Mon Compte Formation" de la Caisse des dépôts ou du bulletin d'inscription signé et tamponné de votre collectivité, au plus tard une semaine avant la date de début de la formation.

Comment financer votre formation ?

Que vous soyez membres de conseils municipaux, de communautés urbaines, l'agglomération, de conseils départementaux ou de conseils régionaux, en tant qu'élu.e, votre formation est un droit individuel qui vous permet de faire financer les frais d'enseignement et les frais de déplacement et de séjour (hébergement et restauration). EluesLocales est un organisme agréé pour la formation des élus locaux par le Ministère de l'Intérieur. À ce titre, votre formation est finançable par votre collectivité ou par votre Droit Individuel à la Formation (DIF).

Tarifs nets de taxe

L'organisme EluesLocales est exonéré de TVA au titre de l'article 262-4-4-a du CGI

Financement par votre collectivité :	*675*
Financement par votre DIF : Possibilité de financement par votre **Droit individuel à la formation (DIF)**	*400€*

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Eléments matériels de la formation et accessibilité

Nos formations ont lieu dans des salles que nous réservons partout en France. Toutes les salles que nous louons sont équipées d'un vidéoprojecteur.

En cas de problème d'accessibilité, merci de contacter Elena Sahli au 06 71 51 90 07 pour que nous puissions le cas échéant faire les adaptations nécessaires.

Nos formations en ligne ont lieu via l'outil de visioconférence "Zoom". Merci de vérifier que vous êtes équipé.e d'un ordinateur avec une bonne connexion internet et d'un casque pour le jour de la formation.

Méthode et supports pédagogiques

Tous nos formateurs travaillent à partir d'un support théorique powerpoint qui sera diffusé pendant la formation.

Pour les formations techniques, nos formateurs travaillent à partir de documents issus de leurs expériences dans des collectivités locales pour illustrer des cas pratiques. Vous êtes invité.e à vous munir des documents de votre collectivité si vous souhaitez travailler dessus pendant la formation.

Pour les formations liées à la communication politique, les formateurs réaliseront des mises en situation pour vous familiariser avec les apprentissages théoriques étudiés en formation.

A l'issue de la formation, un support résumé de formation intitulé "Les essentiels" vous sera envoyé par email.

Suivi et évaluation

Les objectifs opérationnels seront évalués en fin de formation via une auto-évaluation des stagiaires.